

Histoire du droit de la famille



Niveau d'étude
Bac +4



Crédits ECTS
Echange
4.0



Composante
Faculté de Droit

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui
- > **Crédits ECTS Echange:** 4.0

Présentation

Description

Le mariage est aujourd'hui en crise : rejet des contraintes, précarité du lien, nouvelles formes d'union, baisse de la natalité frappent la plupart des pays occidentaux. Beaucoup s'alarment, mais il est toujours malaisé d'expliquer un tel phénomène. Crise de l'institution ou bien crise de la société ? L'histoire peut nous apporter de précieux éléments de réponse.

Au cours des derniers millénaires, le mariage fut l'enjeu de divers conflits où s'opposèrent intérêts et sentiments, familles et couples, enseignement de l'Église et législation séculière. L'Église chrétienne conserva la définition romaine du mariage consensuel, mais la corrigea en introduisant notamment le principe d'indissolubilité ; d'où la formation d'un droit canonique du mariage, qui acquit un véritable monopole du fait de la défaillance de l'autorité séculière. Cependant, même à son âge d'or, entre le XIe et le XIIIe siècles, le droit canonique n'assura jamais un strict respect de la morale chrétienne.

Enfin, au XIVe siècle, les princes entreprirent de contrôler à nouveau le mariage. Doctrine régaliennne, Réforme religieuse et critique des humanistes mirent en échec le monopole de l'Église. Néanmoins, malgré la sécularisation, le mariage occidental reste, aujourd'hui encore, profondément marqué par la tradition romano-canonique.

Heures d'enseignement

Histoire du droit de la famille - CM

CM

24h

Période : Semestre 8

Infos pratiques

Lieu(x) ville

› Grenoble

Campus

› Grenoble - Domaine universitaire